

La Commission scolaire désire combler un poste régulier à temps complet d'aide de métiers à raison de 38 heures 45 minutes par semaine pour le Service des ressources matérielles. Cette personne sera affectée à tous les établissements de la CSH.

**NATURE DU TRAVAIL**

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à exécuter des travaux d'assistance auprès du personnel de soutien manuel qualifié, notamment en menuiserie, en peinture, en maçonnerie, en électricité et en plomberie.

**ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES**

La personne salariée de cette classe d'emplois effectue une variété de travaux d'assistance auprès du personnel de soutien manuel qualifié en préparant et en manipulant les matériaux et les objets lourds, en dressant et démontant les échafaudages, en tenant des pièces dans une position déterminée, en nettoyant et fournissant les outils requis, en apprêtant les surfaces, en nettoyant, au besoin, les endroits où travaille la personne de métiers.

Par exemple, comme assistance à la menuisière ou au menuisier, elle accomplit certaines tâches comme le nettoyage, le collage, le sablage et le polissage de meubles, de surfaces et de pièces de menuiserie.

De même, dans le domaine de la maçonnerie, elle prépare le mortier, le plâtre et autres liants ou enduits et les surfaces à repeindre.

Auprès d'une ou d'un peintre, elle prépare les surfaces à peindre et peut également appliquer des enduits de base.

Auprès d'une électricienne ou d'un électricien, elle perce les murs, les plafonds et les planchers; elle passe les fils et installe les boîtes de raccordements; elle apporte son aide dans la pose des canalisations ainsi que dans l'installation et la réparation des prises de courant et des commutateurs; elle épisse les câbles et pose des appliques.

Auprès d'une tuyauteuse ou d'un tuyauteur, elle coupe et pose du tuyau; elle perce les murs et les planchers; elle creuse le sol; elle effectue une variété de travaux ayant trait à la pose de matériaux isolants ou calorifuges.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

**QUALIFICATIONS REQUISES**

Aucune qualification spécifique n'est requise.

**EXIGENCES PARTICULIÈRES**

Posséder des connaissances en ébénisterie (fabrication et installation de meubles)

**ÉPREUVE DEMANDÉE**

Fabrication d'un meuble

Des épreuves serviront à évaluer la capacité des personnes à assumer la fonction.

**LIEU DE TRAVAIL**

Tous les établissements de la CSH

**STATUT**

Poste régulier à temps complet à raison de 38 heures 45 minutes par semaine.

**HORAIRE DE TRAVAIL**

L'horaire de travail est à déterminer avec la direction.

**SUPÉRIEUR IMMÉDIAT**

M. Francis Audet, directeur.

**CONDITIONS DE TRAVAIL**

Le taux horaire est de 19.69\$, tel que défini à la convention collective du personnel de soutien.

**ENTRÉE EN FONCTION**

Janvier 2020

**Le candidat devra se soumettre à une vérification des antécédents judiciaires.**

Les personnes intéressées à occuper ce poste doivent soumettre leur curriculum vitae, accompagné des documents attestant de leur formation (photocopies de diplômes et relevés de notes) **au plus tard le 27 janvier 2020 à 16 heures** à :

**Offre d'emploi 20-31-06**  
Service des ressources humaines  
Commission scolaire Harricana  
341, rue Principale Nord  
Amos (Québec) J9T 2L8  
Par courriel : [recrutement@csharricana.qc.ca](mailto:recrutement@csharricana.qc.ca)

Amos, le 21 janvier 2020

N.B. Pour la réception de curriculum vitae par courriel, un accusé de réception vous sera transmis. Dans le cas contraire, veuillez communiquer avec le Service des ressources humaines.

*La Commission scolaire Harricana applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.*